

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BLOIS - 4101 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/07/2025 - 3841 - 2023 B 00976 - 982 001 018 - A-Z MECA

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A

2025

Désignation de l'entreprise : SAS A-Z MECA		Néant		*		
Adresse de l'entreprise : 78 AV DU GENERAL DE GAULLE 41800 MONTOIRE SUR LE LOIR						
Numéro SIRET* : 98200101800026						
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 13		Durée de l'exercice précédent* : 12		Ex. N-1 clos le : 30/11/2023		
		Exercice N, clos le : 31/12/2024				
ACTIF		Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4	
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010	43 824	012	43 824	
M	Incorporelles - Autres*	014	1 631	016	262	1 369
M	Immobilisations corporelles*	028	47 828	030	7 430	40 398
O	Immobilisations financières* (1)	040	15	042		15
Total I (5)		044	93 298	048	7 691	85 607
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050		052		
I	- Marchandises*	060	4 623	062		4 623
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064		066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	1 707	070		1 707
U	(2) - Autres* (3)	072	5 638	074		5 638
L	Valeurs mobilières de placement	080		082		
A	Disponibilités	084	32 070	086		32 070
N	Charges constatées d'avance*	092	2 250	094		2 250
T	Total II	096	46 287	098		46 287
Total général (I + II)		110	139 586	112	7 691	131 894

PASSIF				Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*		120	10 000		
Ecart de réévaluation		124			
P Réserve légale		126			
R Réserves réglementées*		130			
O Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)		132			
P Report à nouveau		134			
R Résultat de l'exercice		136	9 313		
E Subventions d'investissement		137			
S Provisions réglementées		140			
Total I		142	19 313		
Provisions pour risques et charges		154			
D Emprunts et dettes assimilées (4)		156			
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)		164			
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)		166	13 506		
T Dettes fiscales et sociales (4) (dont montant de TVA Ex. N :) 169 3 827)		172	11 216		
E Comptes courants d'associés		173	86 064		
S Autres dettes		175			
Produits constatés d'avance		174	1 795		
Total III		176	112 581		
Total général (I + II + III)		180	131 894		
R (1) Dont immobilisations financières	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
E à moins d'un an					
N (2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût revient des immos acquises	182	93 298	
V ou créées au cours de l'exercice*					
O (3) Dont comptes courants d'associés	199	Prix de vente hors TVA des	184		
I débiteurs		immob cédées au cours de l'ex.*			

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS A-Z MECA						Néant :			
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementée	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provis. réglemt.	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
	Sur immobilisations	630		632		634		636	
Provisions pour dépréciation	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et cptes rattac.	650		652		654		656	
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations	Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Fonds commercial	681		683	1	Indemn. congés payés, charges...		
Autres Immos. incorp.	700		705	2			
Terrains	710		715	3			
Constructions	720		725	4			
Inst. Techn. Mat & Out	730		735	5			
Inst. Génér. Agenc. Div	740		745	6			
Matériel de transport	750		755	7			
Autre immos. corp.	760		765				
TOTAL	770		775	Total à reporter lig. 322 N°2033-B		780	

II	DEFICITS REPORTABLES	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III	DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Montant de la TVA collectée	374	50 984
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325			
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	33 072
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé	388	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			397	

2025
3841

Société A-Z MECA
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 6 Les Maillardières, 41800 Saint Arnoult
RCS 982 001 018 RCS Blois

RAPPORT ANNUEL DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 07/06/25

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31/12/2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

- Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société.

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Evolution des affaires et des résultats de la société :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 255 302,03 euros

Les achats et charges externes se sont élevés à 178 427 euros

Les charges de personnel se sont élevées à 55 708 euros

Le résultat d'exploitation s'élève à 10 956 euros

Le résultat net s'élève à 9 313,48 euros

Evolution de la situation financière de la société

A la clôture de l'exercice,

les capitaux propres de la société s'élevaient à 10 000 euros

les dettes de la société s'élevaient à 110 786 euros dont 86 064 euros de compte associé.

- Evénements importants survenus lors de l'exercice.

Lors de l'exercice 2024 les événements suivants sont à signaler :

- achat d'une dépanneuse
- achat d'une machine de climatisation gaz R134
- achat d'une machine de climatisation gaz R1234
- achat d'une valise de diagnostique
- réorganisation et réhabilitation de l'entrée du garage
- début de réhabilitation du bureau, de l'accueil et de la salle de repos
- embauche d'un apprenti (Tobias Lhomer)

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31/12/2024, date de clôture de l'exercice, la survenance des événements suivants sont à signaler :

- travaux de réhabilitation du bureau, de l'accueil et de la salle de repos en cours
- achat d'une machine de vidange de boîte à vitesse automatique

- Objectifs et événements 2025.

- croissance de notre chiffre d'affaires de 10 %.
- fin des travaux de réhabilitation du bureau, de l'accueil et de la salle de repos
- fin de réorganisation des flux de pièces et réduction des stocks
- fin du contrat avec Auto Primo au 31/12/2025

- Investissements envisagés en 2025.

- achat d'une machine de vidange de boîte à vitesse automatique (ok 05/2025)
- achat d'un banc de géométrie 3D
- achat d'un pont ciseau

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels, bilan et compte de résultat tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat net de 9313,48 euros.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

- 500 Euros à la réserve légale
- 8 813,48 Euros aux autres réserves

Après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la société s'élèveront à la somme de 10 500 euros.

Aucun dividendes ne seront versé

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Saint Arnoult (41)
Le 06/06/2025

Le Président

Zamelto Angelo



DENOMINATION SOCIALE

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 Euros

**Siège social : SAS A-Z MECA
6 Les Maillardières, 41800 Saint Arnoult
RCS 982 001 018 RCS Blois**

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 07/06/2025

Le 07/06/2025,
A 18 heures,

Les associés de la société SAS A-Z MECA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par e-mail adressé à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Angelo Zanello, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des voix, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat arrêtés au 31/12/2024,
- un exemplaire des statuts de la Société,

- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Rapport de gestion du Président,**
- **Rapport de Fiducial Expertise sur les comptes de l'exercice,**
- **Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,**
- **Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2024 et quitus au Président,**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Pouvoir en vue des formalités.**

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport de Fiducial Expertise, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat arrêtés le 31/12/2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale ordinaire approuve, conformément aux dispositions de l'article 1843 du Code civil et l'article L210-6 du Code de commerce, les opérations réalisées ainsi que les actes et engagements pris par Angelo Zanello en qualité de fondateur de la Société pendant la période courant depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés tels que listés dans l'état

annexé au présent procès-verbal. Elle décide que la Société reprendra à son compte tous ces actes, engagements et opérations comme si elle-même les avait passés dès son origine.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 9313,48 Euros de la manière suivante :

500 Euros à la réserve légale
8 813,48 Euros aux autres réserves

L'Assemblée Générale décide d'affecter 0 Euros au titre de la distribution de dividendes aux associés.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, aucune distribution de dividendes n'a jamais eu lieu.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport Président mentionnant l'absence de conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION – POUVOIR POUR FORMALITES

L'Assemblée Générale, délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 19 heures....

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Fait à Saint Arnoult (41)
le 07/06/2025

Le Président

Zamello Angelo

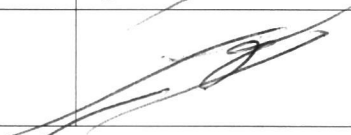
A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Zamello Angelo', written in a cursive style. The signature is located below the printed name.

DENOMINATION SOCIALE

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 Euros

**Siège social : SAS A-Z MECA
6 Les Maillardières, 41800 Saint Arnoult
RCS 982 001 018 RCS Blois**

FEUILLE DE PRESENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 07/06/2025

Nom et adresse de l'actionnaire	Nombre de voix	Nom du mandataire	Signature
Balay François 10 rue de la justice 41240 Membrolles	50,00%	/	
Zanello Angelo 6 Les Maillardières 41800 Saint Arnoult	50,00%	/	

Je certifie la véracité des informations inscrites sur la feuille de présence et le nombre d'associés présents à l'assemblée générale.

Fait le 07/06/2025 à Saint Arnoult

Le président

